

« Notre Région, nos artisans d'abord » :

La Région et la CMAR engagées ensemble pour nos entreprises et nos emplois



Le 13 avril dernier, *Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France*, a rencontré *Yannick MAZETTE, Président de la Chambre de Métiers de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur*. A cette occasion, ils ont échangé à propos des impacts de la guerre en Ukraine sur l'activité des artisans, mais aussi sur les perspectives d'une collaboration sur le tissu économique et social du territoire. Une coopération qui prend forme grâce au déblocage de 100 millions d'euros pour venir en aide aux TPE, PME, artisans et commerçants.

Les nouvelles mandatures de Renaud MUSELIER pour la Région Sud et de Yannick MAZETTE pour la CMAR sont marquées par leur engagement commun à agir, plus que jamais, main dans la main en faveur de la dynamisation des territoires. Leur objectif est clair : développer nos entreprises grâce à la formation, pour être, ensemble, moteurs d'une économie régionale forte tendant vers le plein emploi.

Ce jeudi 19 mai, Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON, Conseillère régionale, Présidente de la Commission Entreprises, Artisanat et commerce, Economie sociale et solidaire, Economie circulaire, a représenté le Président Renaud MUSELIER lors d'un échange avec le Président Yannick MAZETTE au siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat régionale. Leur vision commune peut être résumée par la phrase « notre Région, nos artisans d'abord ». Dans la continuité de cette ambition, une convention de partenariat sera signée, en octobre, entre les deux institutions, pour figer les grandes lignes de leur feuille de route mutuelle.

Dynamiser nos territoires grâce à l'artisanat

Depuis 2016, la Région Sud a toujours été aux côtés des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec une première convention régionale visant à construire le cadre d'un partenariat pluriannuel dont l'objectif partagé était de pérenniser, développer, valoriser et accompagner les mutations économiques dans l'artisanat régional.

La Région poursuit son engagement dans ce nouveau mandat et déploie le dispositif « zéro rideaux fermés » d'ici à 2023 avec un soutien concret pour :

- La création, l'accompagnement, la reprise, la transmission, opérationnel dès cette année,
- L'implantation de boutiques à l'essai dans les territoires,
- Une aide à l'investissement dans les territoires à enjeux,
- Le déploiement d'un fonds de prêt à taux 0 pour lequel seront sollicités les Etablissements publics de coopération intercommunale d'ici 2023

Aujourd'hui, dans le cadre de l'étroit partenariat qui les liait déjà et qui sera conforté dans les années à venir, la CMAR s'engage, forte de son maillage de proximité, au côté de la Région Sud, à faire rayonner le territoire grâce à l'excellence de son artisanat local : **une ambition commune visant à faire de la Région Sud la région d'Europe la plus dynamique et attractive.**

Avec les 270 membres (élus et associés) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous ambassadeurs et sentinelles de l'artisanat au service des artisans, et la constitution de 21 commissions territoriales garantes de leur proximité avec le terrain, Yannick Mazette, Président de la CMAR, se donne les moyens d'actionner des leviers de dynamisation sur l'ensemble du territoire, au sein de toutes les collectivités et toutes les communes, « en assurant le dernier mètre » vers les entreprises.

« Parce que l'artisanat est non seulement garant du bien-être économique des territoires mais également du bien-être social de ses habitants, nous activerons, ensemble, des partenariats avec l'ensemble des acteurs qui comptent pour que notre économie de proximité soit plus que jamais au cœur de notre mode de consommation. L'artisanat est au centre de la dynamisation de notre tissu économique : nous agissons concrètement sur le terrain pour que chaque entreprise y prenne pleinement part. » déclare Yannick Mazette, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Développer les compétences de tous les acteurs de notre tissu économique et social

Parce que la mission de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est **d'accompagner les artisans à relever les défis liés aux mutations de société** pour qu'ils saisissent les opportunités qu'offrent le digital et plus globalement la nouvelle économie, l'engagement est clair : **aller plus loin dans la mise à disposition de prestations de service pour que chaque artisan puisse développer son activité.** Les élus de la nouvelle mandature iront à la rencontre des artisans pour les aider à concentrer leurs efforts sur leur savoir-faire et leur production en leur **proposant des formations personnalisées** qui répondent à leurs enjeux quotidiens. **Priorité sera mise sur la formation de la jeunesse via l'apprentissage**, voie d'excellence vers les métiers de l'artisanat, grâce aux Centres d'Aide à la Décision de la chambre consulaire présents partout sur le territoire et aux 7 campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Développer les compétences pour développer les entreprises grâce à des financements et des accompagnements adaptés, notamment grâce au soutien sans faille de la Région Sud.

Être le moteur d'une économie de proximité régionale forte tendant vers le plein emploi

La CMAR s'engage auprès de la Région Sud à jouer un rôle décisif dans la bataille de l'emploi. L'artisanat est, aujourd'hui, d'ores et déjà la 1ère entreprise de Provence Alpes-Côte d'Azur. Avec plus de 200 000 entreprises, 400 000 actifs, qui réalisent 30 milliards de chiffre d'affaires, l'artisanat représente près de 20 % du PIB de la région. C'est en dynamisant les territoires, en délivrant des formations qui correspondent aux besoins des entreprises, en rendant l'artisanat le plus attractif possible que l'employabilité sera maximisée. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Région Sud souhaitent que chaque entreprise à reprendre rencontre un repreneur, notamment dans les métiers en tension.

« Plus que jamais, la Région Sud travaille main dans la main avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale pour accompagner la reprise de notre tissu économique. Aujourd'hui le dispositif « zéro rideaux fermés » et les 10 millions d'€ d'aides régionales annuelles apportent un soutien concret aux 70 000 TPE-PME de notre région. Les entrepreneurs artisanaux sont des acteurs importants de notre tissu économique et il est de notre devoir de les accompagner dans les épreuves comme dans les bons moments » déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué des Régions de France.

La convention qui sera signée en octobre prochain entre la CMAR et la Région Sud renforcera les engagements pris en faveur de l'économie de proximité, représentée dans sa grande majorité par des entreprises artisanales, et devra sceller les actions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au sein du prochain Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) construit par la Région.

Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 24 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr

Pour la Région Sud
Servicedepresse@maregionsud.fr | 04 91 57 51 64